HOS LHUIS

BULLETIN MUNICIPA

et Complete

JUILLET - AOÛT - SEÎ

ERRATA

Dans le précédent numéro (9) des Echos de Lhuis, dans le chapitre travaux en cours, pour le mur de la cour de Mme.Malaquin, il fallait lire 1.500F. et non 15.000 F.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 Juillet 1985

EXCUSES: Gérard BABOLAT et Jean-Louis COINDARD.

O.N.F.: 10 hectares de pépinières sont à dégager, travail initialement prévu en cinq ans (délibération du 24/9/84) et que le Conseil Municipal décide d'effectuer en une année. En attente d'une prime de 16.500 F.

Devis T.T.C.: 55.000 F. soit H.T.: 46.374,37 F.

- prime: 16.500,00 F.

Restent: 29.874,37 F.

La T.V.A. récupérable dans deux ans par la commune s'élève à 8.625,63 F.

Le Conseil Municipal qui a le choix entre contracter un emprunt ou autofinancer
ce projet, opte pour l'emprunt auprès du Crédit Agricole à un taux probable de 10,5%

remboursable en cinq ans; proposition présentée par la Commission des Finances.

TENNIS: L'achat du terrain est en cours de réalisation chez Maitre Darmet. Un devis réactualisé et concernant le nouvel emplacement a été demandé à l'entreprise Favier en Juin 1985 et s'élève à 140.130 F. H.T. préparation du terrain comprise. Le Conseil Municipal décide de demander la subvention auprès du Conseil Général. La demande doit parvenir en Septembre pour aboutir au Printemps et réaliser le projet pour la saison 1986. Le Club doit se constituer.

INFORMATIQUE POUR TOUS:

Des devis ont été demandés à Mrs.Vallin et Pouchoy pour l'aménagement du local devant recevoir les appareils; les travaux ne pourront s'effectuer avant Septembre. L'achat de tables est nécessaire: 4 ou 5 tables à environ 500 F. pièce. Coût total de l'aménagement: environ 10.000 à 15.000 F.Des grillages seront posés sur les vitres.

SUCCESSION DE Melle MICOT:

Une délibération est à prendre pour accepter l'héritage et donner au notaire le pouvoir de liquider la succession. Une estimation de la valeur de l'immeuble et des terrains a été faite par M.Mathon, géomètre le 8 Juillet 1985:

Batiment 17.000,00 F.

Jardin 305m2 x 8F. 2.440,00 F.

Terrain130m2 x 5F. 650,00 F.

Soit au total: 20.090,00 F.

UTILISATION DE LA SUCCESSION: un "usage" sans obligation voudrait que cette somme ou tout au moins une partie soit affectée à un achat durable, terrain ou batiment. Mais de nombreux travaux sont à faire rapidement sur la commune et deux propositions ont été faites dans ce sens:

l'une par M.Bonnard:

90.000 F. pour le goudronnage du chemin de la nouvelle décharge,

80 à 100.000 F. pour les matériaux des vestiaires Rugby,

15.000 F. de subvention exceptionnelle au Foot pour leurs vestiaires,

40.000 F. pour la réparation du mur du cimetière,

soit environ une dépense de 245.000 F.

L'autre par G.Déglise:

Réfection de la canalisation d'eau d'Ansolin-Le Poulet. Mais il s'agit d'un gros projet qui n'a encore pas été préparé, or , l'argent devra être utilisé rapidement. De plus il faut attendre les résultats du forage, et les études nécessaires effectuées par la DDE et la DDA prendront facilement 1 à 2 ans.

SUBVENTION OU AIDE AU RCCL ET FOOT:

Les deux Clubs ont acquis auprès de la CNR deux batiments (9m x 18m) à partir desquels ils aménageront chacun des vestiaires.

- 1) RCCL: le batiment sera propriété de la commune, la demande de permis de construire sera donc présentée par celle-ci.
- 2) FOOT: le permis de construire sera demandé par la commune de Groslée qui est propriétaire du terrain.

Les commissions des finances et socio-économiques proposent de débloquer une somme de 80 à 100.000 F. pour l'achat des matériaux du RCCL: parpaing, douches, chauffe-eau, WC...etc. Ce batiment étant conçu pour éventuellement servir au tennis ou autre sport à yenir.

Pour ce qui concerne le Foot, les commissions ont opté pour une subvention exceptionnelle de 15.000 F., de nombreux adhérents du Club étant de Lhuis. Le Conseil Municipal adopte ces deux décisions.

MAISON DE RETRAITE:

Monsieur J.M./MOUGEL a contacté beaucoup d'organismes et de personnes, et le projet commence à prendre tournure. Une étude va être faite par l'Assistante Sociale pour définir les besoins du Canton afin d'informer la DDASS dont on doit obtenir l'accord. Dans le projet présenté par M.Mougel, la Maison de Retraite aurait une triple fonction:

- Longs séjours médicalisés 1

10 à 15 lits

- Séjours temporaires (maladie, hiver,

vacances des familles...) 20 à 30 places

- Personnes valides mais dépendantes 30 à 60 places

Soit, 70 à 105 places, gros projet qui peut se moduler.

Cinq types d'interventions sont proposés pour élargir la vocation de la Maison:

- Intervention pour maintien à domicile,
- Organisation d'accueil type familial,
- Aide à l'aménagement,
- Traitement des handicapés à domicile,
- Organisation du bénévolat.

Il semble qu'il faudrait partir sur un projet raisonnable qui prendrait de l'ampleur au fil des années.

Des contacts sont pris avec des Caisses de Retraites ou des organismes susceptibles de financer le projet tel que l'Opac de l'Ain.

CAMION POUR POMPIERS:

Concernant le CCMFF: Camion Citerne pour Moyen Feu de Forêt. Délibération est prise pour accepter le véhicule et signer une convention pour ce qui concerne les petites réparations et l'essence.

REDUCTION TARIFAIRE EDF:

Le Conseil Municipal de Morestel propose une délibération qui sera dirigée vers M.Fabius par l'intermédiaire de ARCISEN (Association de Regroupement des Communes d'Implantation de Centrales Electronucléaires) afin de protester contre la mesure de suppression de la réduction tarifaire.

POS à BRIORD:

Porposition de consultation de la révision du POS à Briord. Procédure obligatoire Réponse rédigée par M. le Maire.

CONSEQUENCE DE LA DEMISSION DE Mme. ADOUARD:

Le poste de 3em.Adjoint reste vacant, c'est Gérard BABOLAT qui prend obligatoirement ce poste et c'est donc celui de 4em.Adjoint qui est véritablement vacant.

Plusieurs possibilités se présentent au choix du Conseil Municipal:

- Election d'un 4em.Adjoint après élections de deux nouveaux conseillers par la population,
 - Election d'un 4em. Adjoint parmi les 9 conseillers restants éligible,
- Suppression du poste de 4em.Adjoint qui impliquerait une augmentation de la rémunération des 2em. et 3em.Adjoints.

Monsieur le Maire propose cette dernière solution, Marcel BONNARD par contre invite le Conseil à élire un 4em.Adjoint. Cette décision doit être communiquée à la Sous-Préfecture (délibération enregistrée) avant de pouvoir effectuer le vote éventuel à la prochaine séance du Conseil. Le Conseil Municipal décide de pourvoir le poste vacant.

PERMIS DE CONSTRUIRE:

Avis favorable à M.Dufètre pour un cabanon au Carre. Demande Jean-Bernard Guillermin pour une remise en état au Carre. Et demande de la commune pour les vestiaires du Rugby.

TRANSPORTS SCOLAIRES:

Intervention auprès du Conseil Général, de la Fédération des Parents d'Elèves, la gratuité des Transports scolaires intercommunaux étant mise en péril.

REMERCIEMENTS adressés par les Associations pour les subventions: Echos du Nant, Syndicat d'Initiative, Anciens Combattants.

PROTESTATIONS: délibération prise pour protester contre le projet de suppression du tribunal de Grande Instance de Belley.

ELECTIONS LEGISLATIVES: de 1986, deux bureaux devront être mis en place .

PERMIS DE CONSTRUIRE GERARD BONSAQUET: (intervention de Marcel Bonnard.)

Celui-ci propose au Conseil d'envoyer une lettre au Prefet pour demander une réponse à la deuxième demande de permis deconstruire qui a été présentée en Avril et restée sans réponse. La première datant de Janvier ayant été refusée. De plus la Commissiondes eaux étudie la possibilité de suppression de la source de Viviers du réseau d'eau, celle-ci de par son périmètre de protection étant à l'origine du premier refus.

SOURCE PIERRE-LUIZET: le débit de la nouvelle source est important 6m3/heure au trop-plein. Après étude des consommations et des débits des autres sources, la suppression de Viviers à l'Automne parait sans problème.

PANNEAU AU POULET:

M.Savoyet signale que le panneau de croisement ordinaire est toujours en place sur la route après le changement intervenu au carrefour (implantation d'un stop et d'un miroir) et peut être cause d'hésitation pour les automobilistes. Il serait à supprimer.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 7 Août 1985

EXCUSE: Simon ALBERT.

Cette réunion concerne uniquement les problèmes de captages. La commission des Eaux s'étant penchée sur le cas de la source de Vivier à l'origine d'un refus de permis de construire à Gérard Bonsaquet, dernier agriculteur à Milieu. (voir séance précédente)

SOURCE DE VIVIER réservoir de Vernans:

Cette source offre une eau médiocre, peu de pression en bout de réseau et une protection des captages difficile et onéreuse en raison de sa proximité du village de Milieu, de route départementale qui traverse la zone à clôre ...etc. D'où étude par Marcel Bonnard des différentes sources alimentant le village. Après examen par la commission des Eaux des débits et consommations de la commune, il apparait que la fermeture de la source du Vivier peut être compensée par les autres sources pour la fourniture de l'eau au village moyennant l'apport d'un supplément d'eau faisant l'objet de nos recherches actuelles.

Dans le cas de cette fermeture, des travaux pour la Printemps 1986 sont à envisager liaison du réseau de Milieu à celui de Pierre-Luizet (400m de canalisation) et liaison de Saint-Martin au Bourg; le trop plein de la source de Milieu étant important, et la mise en commun de tous ces réseaux ayant été demandée par la DDA.

Pour ce qui concerne les recherches d'eau elles sont à continuer. M.Bourdin désire faire des recherches le long de la route au-dessus de Milieu; jusqu'à présent nous préferions ne pas chercher en ces lieux où semble-t'il passent les filons de Vivier et que des forages auraient pu détourner.

En ce qui concerne le réservoir de Vivier, dans le cas d'abandon de la source, celui-ci resterait en place et servirait le cas échéant de réserve d'incendie; mais il ne faudrait pas qu'il y ait possibilité de remettre cette eau sur le réseau.

Après étude de ces données et discussion, le Conseil Municipal décide de l'abandon de la source de Viviers.

+++++++++++++++++

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF:

Lecture par M.Daubord et approbation du Conseil Municipal.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE:

Lecture et approbation du Budget Supplémentaire 1985 résumé ci-dessous:

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPEN	SES:	Primiti f	Supplémenta	ire
Ch.60	Denrées et fournitures	77.000	14.000	
Ch.61	Frais de personnel	239.000	21.000	
Ch.62	Impots et taxes	9.100	5.750	
Ch.63	Travaux et services extérieurs	336.557	111.354	
Ch.64	Participation contingents	74.900	35.550	
Ch.65	Allocations subventions	35.880	18.000	
Ch.66	Frais de gestion générale	80.600	29.150	
	Frais financiers	168.799		
Ch.83	Prélèvement dépenses investissement	301.660	1.098.334	
	Total Dépenses Fonctionnement:	1.323.496 F.	1.333.138	F.
RECET				
	Produits de l'exploitation	85.000		
Ch.71	Produits domaniaux	116.500	1.000	
Ch.72	Produits financiers	10.756	700	
Ch.73	Recouvrement subventions	51.000	23.632	
Ch.74	Dotation Globale de FonCtionnement	437.094		
Ch.75	Impôts indirects	26.843	28.206	
Ch.77	Contributions directes	608.023		
Ch.82	Produits antérieurs	1913	1.279.600	
	Total Recettes Fonctionnement:	1.335.216 F.	1.333.138	F.
	Excédent de fonctionnement: 11.720 F.			
	SECTION INVEST	ISSEMENT		
DEPENS		edpolbem yas bmy a saugneng de silo		
	Déficit d'investissement reporté	814.154	814.154	
	Acquisitions bien meubles et immeubles	24.921	14.010	
	Travaux batiments et génie civil	253.976	432.398	
Ch.25	Prêts et Avances Long et Moyen terme	2.867	29.204	_
	Total Dépenses d'Investissement:	1.095.918 F.	1.289.766	F.
RECET		24 000	101 422	
	Subventions d'equiêment, dons et legs	21.000	101.432	
	Prélèvement sur recettes fonctionnement	984.918	1.098.834	
Cn.16	Produits d'emprunts	90.000	90.000	_
	Total Recettes Investissement:	1.095.918 F.	1.289.766	F.
	ayant sue demandee pur un nontaner. Manuel	adaer sal source		-

TRAVAUX: Un certain nombre de travaux importants sont à ajouter au programme en cours, ces travaux rentrent dans le cadre des investissements.

RAPPEL TRAVAUX EN COURS:

Acquisition de terrains (tennis, Berthon)

Protection des captages

Pistes forestières

Matériel

Salle Polyvalente

Travux batiments communaux

Electrification (éclairage)

Plantations

Décharge contrôlée

TRAVAUX A ENTREPRENDRE:

Recherches d'eau (20.000 F.)

Stérilisateur St.Martin (80.000 F.dont 21.626 F. Subvention

Local informatique (15.000 F.) Vestiaires Rugby (90.000 F.)

<u>RECHERCHES D'EAU</u>: suite à la fermeture du réservoir de Vivier, la DDA et M.Granges (hydroforeur) sont venus sur place le 3 Septembre pour repérer les emplacements les plus favorables pour effectuer prochainement des sondages électriques:

- sur la route de Marchamp, à gauche dans la propriété de J.Barbier, une nappe assez profonde est peut-être localisable mais son périmètre du fait de la route serait difficile à protéger et nous retomberions peut-être dans le cas de Vivier avec un périmètre s'étendant très loin vers Milieu.
- à la pointe Nord-Ouest du Marais faisant suite au lac de Milieu et contre la colline (Vernet). D'après Monsieur Granges, possibilité de trouver de l'eau assez profond qu'il faudrait pomper et refouler dans un réservoir. Du fait du puits, le périmètre à protéger serait très réduit.
- au Creux du Nant, en bas du périmètre immédiat, un peu en amont du tabouret de réception, Monsieur Granges pense que deux drains en V sur les bords du talus collecteraient la majeur partie de l'eau de tout le Creux du Nant et de ce fait permettraient de supprimer les 5 captages qui s'échelonnent sur 400 mètres.

Des sondages électriques sont donc prévus à ces deux derniers emplacements de manière à étudier les possibles passages d'eau.

Devis de M.Granges pour 6 sondages: T.T.C.: 9.713,34 F.

STERILISATEUR: le matériel conseillé par la DDA a été commandé à PAVELEC. Un appareil semblable a fait l'objet d'une visite et apparait satisfaisant. Un devis définitif est attendu et commande sera prise rapidement pour installation avant fin 1985.

LOCAL INFORMATIQUE: Les travaux qui ont été évalués à 12.000 F. (15.000 F. prévus au Budget Supplémentaire) seront effectués pendant les vacances de la Toussaint.(du 28 Octobre au 4 Novembre.)

TENNIS: Un emprunt sera contracté auprès de la Caisse D'Epargne (120.000 F.) remboursable en 10 ans au taux de 11,75%. Une convention est à établir entre la Municipalité et le Tennis Club (Assemblée Générale et élection d'un Conseil d'Administration le 30 Août dernier). Le remboursement des intérets de l'emprunt pourrait se faire soit tels qu'ils sont versés par la commune (somme importante la première année et diminuant à chaque remboursement) soit sous forme d'une somme moyenne. Mais pour l'affiliation auprès de la Fédération Française de Tennis, la convention doit être de 15 ans.

VESTIAIRES RUGBY:

Le permis de construire a été déposé au nom de la commune au début du mois d'Août. Il y a également une demande d'installation sanitaire à faire.

O.N.F.: NETTOYAGE DES PEPINIERES:

Deux délibérations sont prises par le Conseil Municipal, l'une pour l'emprunt de 38.500 F. auprès du Crédit Agricole (11,75% en 15 ans) et l'autre s'engageant à faire travailler O.N.F. et le rémunérer.

CHEMIN D'ACCES A LA DECHARGE CONTROLEE:

De l'eau s'écoule en permanence de la roche en dessous de chez Monsieur Louis Carrel endommageant le chemin; état de chose auquel il faut remédier avant le goudronnage. Un fossé est à créer sur environ 30m.

ORDURES MENAGERES:

L'éloignement de la nouvelle décharge contrôlée rend nécessaire l'établissement de la grande tournée tout au long de l'année. Le surcoût sera de 3.083,60 F. par an.

Le Conseil Municipal étudiera ultérieurement la possibilité de faire cette tournée le lundi plutôt que le samedi.

ELECTION 4em.ADJOINT:

La délibération ayant été prise lors de la séance du 22 Juillet 1985 pour renommer un quatrième adjoint au poste laissé vacant, le Conseil Municipal peut voter ce soir: 13 votants, 12 voix pour Madame Muriel RAMEL, un bulletin blanc.

REGIE DES DROITS DE PLACE:

délibération est prise pour annuler cette régie.

INAUGURATION DES BUREAUX:

Le Vendredi 18 Octobre à 18 heures 30, avec Conseillers, notables et artisans.

PORTE D'ACCES AU PRESBYTERE:

Requète du Conseil Paroissial pour la réparation de la porte extérieure dont Jules Tétaz et Pierre Carrel proposent d'effectuer le travail. Une participation financière est demandée et accordée: 700 à 800 F.

SUITE DES AFFAIRES EN COURS:

SUCCESSION A.MICOT: la procédure de liquidation sera plus longue que prévu initialement et celle-ci ne se terminera qu'en 1986.

MAISON DE RETRAITE: Mrs.Giroud, Bonnard, David et Mougel ont visité un foyer logement à Alboussière (07) qui vient d'être ouvert.

Plusieurs visites et réunions sont prévues pour Septembre:

le 17-9: Visite de la Société d'Equipement du Département de l'Ain (SEDA) à BOurg, pour étudier les financements et subventions possibles.

le 24-9: à 17 heures pour compte rendu de M.Mougel des correspondances avec Caisses de Retraite, Mutuelles d'Assurances...etc.

le 24-9: à 18 heures, avec Mmes Mélani et Rabeyrin, responsables de circonscription de travail social à Ambérieu.

le 27-9: à 20 heures 15 pour l'étude de besoins, avec assistantes sociales, médecins, infirmières, aides ménagères, clubs 3em.Age...

CIMETIERE: Le mur est à réparer, un monument est à enlever car il menace de tomber.

Au centre, la croix a déjà été bousculée plusieurs fois, de plus, les tombes des anciens prêtres et religieuses ne sont plus entretenues, il faudrait donc faire un monument à leur mémoire et déplacer la croix en la décentrant.

ECOLE: (Gérard Déglise)

Cette année 84 enfants sont inscrits (20 dans la petite classe, 24 en Cours Préparatoire, 22 en Cours Elémentaire, 18 en Cours Moyen). Sur ces 84 enfants, 5 nés en 1983 ont été inscrits avec dérogation de l'Inspection, et pour l'année scolaire 1986-87, l'effectif de 83 élèves nécessaire pour maintenir la 4em.Classe ne sera peut-être pas atteint.Il faudrait donc pour préserver encore quelques années cette classe abaisser l'age d'admission à 2 ans. Les locaux sont à réequiper: en face de la cuisine, quelques lits de camp et aménagement du préau en salle de jeu (chauffage, isolement du plafond, revètement de sol),capacité d'accueil accrue dans les WC, et emploi de la personne de service passé de 4 heures par jour à 6 heures pour la surveillance en salle de repos et l'accueil. Ces aménagements seront à mettre au Budget Primitif 1986.

RAGE

SOIRÉE CANTONALE D'INFORMATION

organisée par les SERVICES VETERINAIRES DEPARTEMENTAUX à l'initiative de Mr.BERLIOZ, Conseiller Général.

Toute la population cantonale est invitée à cette soirée qui aura lieu à la

SALLE POLYVALENTE DE LHUIS

Le Jeudi 17 Octobre, à 20 heures.

(FILM)

+++++++++++++++



SOU DES ECOLES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE:

La composition du bureau complété à cette occasion est maintenant la suivante:

Présidente

Mme. RODET

Vice-Président Mr. GUYOT

Trésorier Secrétaire Mr. DAUBORD Mr. DEGLISE

Membres

Mmes.DEMOLLIENS et MOYRET

et Mrs. G.DAVID, GROSSELIN, MERLE et TRAINA.

SAMEDI 26 OCTOBRE

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS

Dès maintenant, mettez de côté et préparez vos vieux papiers et cartons Les parents de votre quartier organiseront le ramassage.

REPAS DANSANT

AVEC L'ACCORDEON CLUB DE MORESTEL

LE SAMEDI 16 NOVEMBRE

Sont retenus aussi au programme des activités de l'année: La fète de Noël, les sorties de ski et le voyage des petites classes, la fète sportive. Pour mener à bien toutes ces activités, le bureau compe sur la participation active de tous les parents et le bon accueil que vous ne manquerez pas de leur réserver.

++++++++++++++++++

AMICALE DETENTE ET LOISIRS

CLUB 3 em. AGE

Après son périple de trois jours à travers la Camargue, jalonné par des promenades en car, à pied, en bateau, en calèche ou à cheval qui ont permis la découverte d'une vie trépidante quasi inconnue dans nos campagnes, nos Amis Membres de l'Amicale, ainsi que des Amis d'autres clubs sont revenus le coeur plus léger pour parcourir l'exercice 1985-1986 qui vient de débuter.

Vous qui n'ètes pas encore inscrits dans nos rangs et qui cherchez une amitié à qui vous confier, n'hésitez plus: venez nous rejoindre, nous vous ferons bon accueil.

Au passage, une date à retenir au mois d'Octobre: le mercredi 23/10, jour de notre Assemblée Générale.

Pour que vive notre Amicale, serrez les coudes, combattez contre les "on dit" et fréquentez plus assidûment vos réunions du mercredi.

Votre Président.

VENEZ CHANTER AVEC NOUS !!!

Cette amicale invitation de la chorale intercommunale du Syndicat d'Initiative s'adresse à tous ceux qui aiment chanter: Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes de toutes les communes du Canton et même au delà.

L'année dernière une équipe est bien décidée à continuer à se former avec notre "Chef de Choeur" Martine BOURRET, qui veut bien nous consacrer encore quelques heures par mois.

La première répétition a eu lieu le 4 Octobre, mauvaise date pour les vignerons qui sont en pleines vendanges, mais ce n'était qu'une première prise de contact, et il n'est pas trop tard pour se décider à se joindre à nous. La prochaine réunion de la chorale aura lieu le samedi 26 Octobre.

Une Voix du Syndicat d'Initiative.

TENNIS-CLUB DE LHUIS

Le 30 Août 1985, l'équipe qui avait lancé l'idée de la construction de terrains de tennis à Lhuis, (Mme.M.RAMEL, Mrs.G.DEGLISE. B.GIROUD, G.HATTON en particulier) a eu la joie de voir une très nombreuse assemblée se réunir à leur appel.

Placée sous la présidence de Monsieur GIROUD, Maire de Lhuis, cette première Assemblée Générale permit, après la présentation du projet par Mme.M.RAMEL, d'étudier les statuts du futur Club, lus par Mr.G.DEGLISE. Après cette lecture attentivement suivie les modifications ou compléments judicieusement proposés par les futurs adhérents, ces statuts étaient adoptés à l'unanimité et les douze volontaires qui se proposaient pour former le futur bureau étaient élus par le plus traditionnel des votes.

Ce sont: Mme.GUYOT, Mrs.S.ALBERT, G.BUISSON, M.BURKHART, J-L.DEMOLLIENS B.GIROUD, D.GIROUD, G.HATTON, Ch.LYANDRAT, J.MERLE, M.NAMBOTTIN, et J-P.TORT BOURGEOIS.

Il faut déjà noter que 150 demandes d'adhésion étaient parvenues à la date de l'Assemblée Générale. D'autres sont arrivées depuis. Sur ces 150 premières demandes, adultes et jeunes confondus, 84 venaient de personnes ayant leur résidence principale et 31 leur résidence secondaire à Lhuis, 13 leur résidence principale dans une commune du Canton, Lhuis excepté.

Ces chiffres reflètent le succès que rencontre ce projet, et le Bureau élu du futur Club, qui se réunira bientôt pour élire ses Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier etc... est dès maintenant bien décidé à faire aboutir rapidement ce projet qui a trouvé un accueil encourageant auprès de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Nous vous tiendrons au courant, mais dès maintenant...astiquez vos raquettes!

REFLEXION SUR LA VIE D'AUJOURD'HUI

La ville a un visage, la campagne a une âme C'était la vérité, il y a bien longtemps Aujourd'hui on n'vit plus avec la même flamme La campagne n'est plus ce qu'elle était avant.

La voiture est venue remplacer le vélo, si l'on pédale encore c'est pour perdre du poids, on va beaucoup plus vite au volant de l'auto, Mais on va chercher loin ce que l'on a chez soi.

La télé indiscrète, dans toutes les maisons Nous rend bien personnel et nous fait oublier Qu'il y a dans les villages, beaucoup de réunions Où il fait bon venir, quelques fois pour veiller.

On n'se dérange plus pour parler aux voisins, Car la plus tracassante des commodités, Est bien commode en somme et l'on n'a plus besoin De regarder parler ceux qu'on veut écouter.

La ville a un visage, la campagne a une âme, Cela est toujours vrai dans mon village aimé, Même si quelques fois, pour ranimer la flamme, Il faut souffler un peu, pour ne pas l'oublier.

The contract of the contract o

with the state of the state of

DENISE.